



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
valant règlement de consultation
TRAVAUX – REHABILITATION DE LA CONTINUTE ECOLOGIQUE –
EFFACEMENT DU SEUIL DU MOULIN DE COURS

1. Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Eric DUBOURGNOUX
Président de la Formation
Formation Grand Cycle de l'Eau
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 16 octobre 2020 et de l'arrêté de délégation de fonction du 16 octobre 2020.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2. Procédure de passation

Consultation simplifiée, passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3. Objet de la consultation/Durée

L'entreprise retenue devra réaliser les travaux décrits dans le document technique joint sur le seuil du Moulin de Cours ROE 94231 situé au sud de la commune d'Ar lanc au niveau du hameaux « Les Fontaines »

4. Durée du marché :

Le contrat sera conclu pour une période de 8 mois à compter de la notification du marché.



5. Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Prix (30%)
2. Valeur technique de l'offre (50%) : moyens mis à disposition pour effectuer les travaux, explication de la mise en œuvre de l'opération et compréhension de l'opération
3. Délai de livraison ou d'exécution (20%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

Cette prestation de travaux est estimée à environ 10 000€ TTC.

6. Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis détaillé remis par l'entreprise.

7. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

8. Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.



9. Acomptes

Il n'est pas prévu d'acompte dans le cadre de ce marché.

10. Modalités de la consultation

Offre à remettre pour **le lundi 19 juillet 2020 à 12h00**
(dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.



DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis détaillé précisant les moyens techniques mis à disposition pour effectuer les travaux ainsi qu'une explication succincte de la mise en œuvre

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
Du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez